

ETUDIER LES DIVISIONS POLITIQUES DU MONDE : LES FRONTIERES

LES FRONTIERES DANS LE MONDE AUJOURD'HUI

Il n'existe pas de « frontières naturelles » : **une frontière est toujours une limite entre deux Etats fixée par les hommes pour délimiter le partage de la souveraineté sur un territoire.** Ils peuvent choisir, pas facilité, un élément naturel (fleuve, chaîne de montagne, océan), mais cela reste toujours un choix conventionnel politique.

TYPE DE FRONTIERE	DEFINITION	SCHEMA	EXEMPLES HISTORIQUES ET ACTUELS
Frontière mur ou frontière barrière ou frontière fermée	Limite infranchissable fortement sécurisée destinée à se protéger de l'extérieur.		<i>Limes romain ; Grande muraille de Chine ; mur de Berlin pendant la Guerre froide</i> Entre les deux Corée ; au Cachemire entre Inde et Pakistan ; clôture entre Afrique du sud et Zimbabwe ; entre Israël et les territoires palestiniens...
Frontière filtrante ou frontière-pont	Frontière coupure peu franchissable qui sert à contrôler et sélectionner les flux.		<i>Les frontières-ponts qui permettaient ponctuellement des échanges entre deux Etats ou un contrôle des passages (poste douanier comme le « pont des espions » à Berlin)</i> Entre Etats-Unis et Mexique : pas de flux migratoires, mais flux économiques et financiers
Frontière couture	Frontière relativement ouverte en vertu de coopérations transfrontalières thématiques qui permettent d'échanger		Coopérations transfrontalières comme les parcs pour la paix en Afrique australe ; espace transfrontalier de libre-circulation pour le peuple sami en Laponie ; zones continentales de libre-échange de marchandises
Frontière ouverte, interface ou espace transfrontalier	Frontière ouverte que traversent librement tous les types de flux en vertu d'accords bi ou multinationaux. Parfois, c'est l'incapacité des Etats à contrôler les frontières qui créent ce type d'espaces traversés par des flux illégaux nombreux.		Union européenne avec la libre circulation des marchandises (zone de libre-échange) et des personnes (espace Schengen) Frontière hors de contrôle au Sud du Sahara en Libye ou en Amazonie

Aujourd'hui, le monde compte 197 Etats souverains structurés par 250000 km de frontières dont 10% ont moins de 30 ans d'existence. **Les frontières se sont multipliées dans le monde depuis le XIXe s. et surtout depuis 1991.** Les derniers Etats créés sont le Soudan du Sud (2011) et le Timor oriental (2002).

➔ Quels événements majeurs ont conduit à une multiplication des frontières ?

➔ Quelles sont les causes de ces créations (revendications) ?

On constate trois tendances majeures dans le rapport des Etats et sociétés aux frontières :

- 1) **Un effacement des frontières, notamment économiques, dans un contexte de mondialisation** avec la multiplication des zones de libre-échange.
- 2) Dans un même temps, **les frontières deviennent des interfaces, c'est-à-dire des zones de contact et d'échanges, dans la mesure où se multiplient les coopérations régionales** : ces espaces transfrontaliers attirent de plus en plus activités et hommes.
- 3) A contrario, **certaines frontières sont réaffirmées dans un mouvement contraire** porté par des **idéologies protectionnistes** (hausse des tarifs douaniers pour protéger son économie) **et nationalistes** (construction de murs pour empêcher l'immigration : 8% des frontières).

AXE 1 : TRACER DES FRONTIERES

Tracer des frontières est un acte politique qui peut être réalisé par le pouvoir (roi, gouvernement) pour son propre territoire ou par un pouvoir extérieur dominateur. Il s'agit toujours de déterminer qui a la souveraineté sur quel territoire.

I. Pour se protéger

La 1ère fonction des frontières est d'empêcher d'entrer, de se protéger des voisins vus comme d'abord des ennemis, des barbares (vus comme non civilisés car de culture différente), des envahisseurs potentiels. Il s'agissait de se séparer, de marquer physiquement la limite entre 2 mondes.

Toutefois, ces frontières militarisées anciennes souvent n'empêchaient pas les échanges notamment commerciaux.

D'autres marquent au contraire un rejet et un blocage de tous les types de flux, y compris clandestins (migrants clandestins, trafics en tous genres).

Exemples : le Limes romain ; la Grande muraille de Chine ; la ligne Maginot ; Israël/territoires palestiniens...

II. Pour se partager des territoires (et donc se les approprier)

Tracer une frontière signifie désigner quelle autorité exerce sa souveraineté sur quel territoire. Cet acte se matérialise par des éléments physiques sur le terrain (postes de douane, signalétique, bornes, barrières, palissades, murs...) et sur les cartes. Il n'a de poids réel que s'il est reconnu par les autres Etats, surtout voisins (et aujourd'hui par l'ONU), par exemple avec la signature d'un traité.

Par le passé, des conférences internationales ont été organisées pendant lesquelles les puissances du moment ont pu se partager ou préparer le partage de territoires en traçant des frontières. Ce fut le cas après de grandes guerres (congrès de Vienne en 1815 avec les terres de l'Empire napoléonien ; traités de Versailles, de Sèvres etc. après la défaite des Empires centraux lors de la 1ère guerre mondiale). Ce fut aussi le cas au moment de la colonisation du continent américain (traité de Tordesillas entre Espagne et Portugal à la fin du XVIe s.) ou encore africain (conférence de Berlin en 1884-85).

III. Pour séparer deux espaces politiques et idéologiques

Lors de la guerre froide, le monde est séparé en deux blocs idéologiquement opposés : alors que certains pays suivent les Etats-Unis dans leur défense du capitalisme libéral et de la démocratie, d'autres soutiennent (de leur plein gré ou non) l'URSS et le communisme. La compétition entre ces deux modèles politiques, économiques et sociaux fut telle qu'elle généra des conflits meurtriers (guerre de Corée, guerre du Vietnam). Elle suscita logiquement beaucoup de tensions entre pays voisins n'appartenant pas au même bloc, au point que la frontière partageant le monde en deux fut surnommée le « rideau de fer » (expression utilisée pour la 1ère fois par Winston Churchill dans son discours de 1946 à Fulton puis abondamment reprise).

Ce rideau de fer est particulièrement marqué au niveau des Etats coupés en deux par le conflit, comme l'Allemagne (notamment à Berlin où un mur sépare RFA et RDA entre 1961 et 1989), le Vietnam (avant l'issue de la guerre) ou encore la Corée.

Il semble qu'il n'y ait plus aujourd'hui dans le monde de frontières idéologiques qui ressemblent à celles du temps de la guerre froide en dehors de la frontière entre les deux Corée. Toutefois, on peut s'interroger sur une certaine similitude de ces frontières avec celles qui séparent des Etats dont politique et religion sont liés et qui sont ennemis, à l'image de la frontière très contestée et militarisée entre Israël et le territoire palestinien.

AXE 2 : LES FRONTIERES EN DEBAT

Les frontières favorisent-elles la paix entre les Etats ou sont-elles plutôt facteurs de conflits ?

I. Les frontières imposées, objets d'affrontements

Historiquement, les frontières ont souvent fait l'objet d'affrontements puisque l'extension territoriale a été longtemps (et est encore en partie) le principal symbole de la puissance d'un Etat. La frontière était donc un front plus ou moins perpétuel d'avancée ou de recul, en fonction du rapport de force établi avec les Etats/ les forces voisines.

En France, celui qui révolutionne la manière de protéger mais aussi de penser la frontière au XVIIe s. est l'ingénieur militaire Vauban sous Louis XIV. Il construit 33 nouvelles citadelles et en fait réparer 300. Il est alors à l'origine de nouvelles techniques de construction mais plus encore d'un changement global du système défensif : il ne s'agit plus de multiplier les places-fortes qui chacune défendrait un territoire, mais de créer une double ligne défensive de citadelles assez proches

pour se prêter main forte les unes les autres : c'est la « ceinture de fer », à la fois plus efficace et moins onéreuse. Cette conception entraîne aussi une nouvelle conception du territoire du royaume. Selon Vauban, il doit être d'un seul tenant, sans enclaves étrangères à l'intérieur ni d'enclaves nationales en territoire ennemi : le roi doit créer son « pré carré ». Cela correspond aussi à l'émergence, avec l'Etat moderne, de la notion actuelle de frontière en tant que ligne (et non bande, marge, espace flou) reconnue par un traité bilatéral.

Cet exemple illustre bien l'ensemble de l'histoire des frontières européennes entre le Moyen Age et la fin de la Seconde Guerre mondiale (voire 1991 pour l'Europe de l'est).

Aujourd'hui, encore 20% des frontières font l'objet de litiges, la plupart autant été fixées de manière arbitraire dans une démarche dont certains acteurs ont été exclus des négociations.

II. Les frontières négociées, gages de paix ?

Un exemple ancien de frontières négociées : la frontière italiano-française : le comté de Nice et la Savoie sont cédés en 1860 à la France par le royaume de Piémont-Sardaigne en remerciement de l'aide apportée par Napoléon III à l'unification des Italiens. Ce don de territoires se fait avec le consentement de la population locale puisque des plébiscites sont organisés dans chacune des deux régions et les habitants donnent leur accord.

Depuis 1945, l'Organisation des Nations Unies a pour but de préserver la paix dans le monde. C'est donc l'organe privilégié de négociation des frontières en cas de conflits. Différents rôles peuvent lui être attribués :

- Ce peut être l'ONU qui **fixe et impose la frontière** par l'intermédiaire de la Cour Internationale de Justice (organe judiciaire de l'ONU). Ex : Burkina Faso/Niger
- L'ONU **peut se faire le médiateur** d'un conflit, à l'appel d'une ou plusieurs parties : Somalie/Kenya, Liban/Israël
- L'ONU est **souvent un observateur** lors de négociations bipartites entre Etats : Cameroun/Nigéria

C'est particulièrement vrai dans **l'exemple du droit de la mer** qui a été fixé par des **conférences internationales** sous l'égide de l'ONU à Genève en 1958 et surtout à **Montenegro Bay (Jamaïque) en 1982**. Jusque-là, les mers et océans étaient considérés comme sans frontières, principe même théorisé au XVIIe s. par Hugo Grotius. Toutefois, avec l'intensification du trafic commercial maritime et plus encore l'exploitation de plus en plus importante des ressources maritimes (pêche, hydrocarbures offshore, découverte de gisements de minerais...) ont nécessité des accords internationaux.

La Convention de Montenegro Bay a donc **créé une Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM) pour éviter les conflits entre les Etats et délimiter la souveraineté sur les espaces maritimes.**

- Elle fixe tout d'abord à **12 miles nautiques (22 km) la limite des eaux territoriales** : sur celles-ci un Etat peut exercer sa souveraineté
- **Elle a créé les ZEE (Zones Economiques Exclusives), des bandes de 200 milles nautiques (370 km)** à partir de la ligne de base (côte). Si le rivage le plus proche est à moins de 200 milles nautiques, on trace la frontière à mi-distance des lignes de base des deux pays riverains. Dans ses ZEE, un Etat a le droit d'explorer, d'exploiter les ressources naturelles (poissons, ressources du sous-sol, etc.), de produire de l'énergie (eau, vents, courants), de créer des îles artificielles et autres ouvrages, de faire de la recherche, de contrôler les passages de navires ou d'en faire une zone protégée. C'est donc un atout considérable. (article 60) Ces ZEE représentent 8% de la surface de la planète. Certains Etats possèdent ainsi d'immenses espaces maritimes, à l'image de la France qui est au 2^e rang mondial avec 10,5 millions de km².

III. Ouverture ou fermeture des frontières : un débat très actuel

POUR L'OUVERTURE DES FRONTIERES	POUR LA FERMETURE DES FRONTIERES
<p>Argument libéral économique : laisser ouvertes les frontières économiques permet d'augmenter les échanges de marchandises et donc de produire de la richesse, de permettre aux consommateurs d'avoir accès à des produits qui n'existent pas chez eux, de faciliter la division internationale du travail qui est favorable aux industriels pour produire à moindre coût...</p> <p>Argument économique en faveur de l'immigration : l'immigration est créatrice de richesses puisqu'elle apporte un gain de population, c'est-à-dire de main d'œuvre, de consommateurs, de contribuables, d'épargnants, d'investisseurs, de chercheurs...</p>	<p>Argument socio-économique : le libéralisme économique accroît les inégalités économiques et sociales, conduit à l'exploitation des plus pauvres par les plus riches</p> <p>Argument du patriotisme économique : l'ouverture des frontières aux produits étrangers suscite une concurrence accrue pour les producteurs nationaux ; il vaut mieux privilégier le protectionnisme (fortes taxes douanières qui « protègent » les productions nationales)</p> <p>Argument environnemental : le libéralisme économique conduit à une augmentation des échanges et donc de la pollution liée aux transports. Il conduit en outre à une</p>

<p>Argument médical et humanitaire : l'ouverture des frontières pour les marchandises et les hommes permet de faire face ensemble à des catastrophes naturelles, à une crise comme la pandémie du covid-19 (vaccin commun, masques produits par la Chine pour l'Europe...), d'accueillir les réfugiés politiques, etc.</p> <p>Argument en faveur de la liberté de communication : l'ouverture aux informations permet de connaître la situation du reste du monde, de savoir quels dangers existent (départ d'une épidémie), quels peuples sont en danger et devraient être aidés, quelles bonnes idées sont appliquées ailleurs et pourraient servir ici...</p> <p>Argument culturel : ouvrir ses frontières aux informations, aux produits culturels étrangers conduit à un enrichissement réciproque, à un métissage des productions artistiques très enviable, à un rapprochement des peuples</p> <p>Argument en faveur de la paix : des frontières ouvertes témoignent d'une volonté de communication entre les peuples, qui bâtissent des ponts plutôt que des murs, et entretiennent des rapports amicaux, paisibles</p>	<p>augmentation de la consommation en général, de la croissance économique qui génère aussi une surexploitation des ressources terrestres et une émission de gaz à effet de serre accrue</p> <p>Argument politique souverainiste : ouvrir les frontières aux flux humains (comme en UE) conduit à une perte de sécurité, de contrôle, sur son propre territoire. Cela favorise l'immigration qui peut être vue comme un danger (logements et services à fournir, charges supplémentaires en prestations sociales à offrir, risque de concurrence pour l'emploi face aux chômeurs nationaux, revendication du droit de vote des étrangers)</p> <p>Argument en faveur de la protection de l'Etat et de la nation : de manière générale, ce qui vient de l'étranger peut être vu comme une menace qui risque d'envahir le pays de manière physique, culturelle, économique... La pandémie du covid-19 a renforcé cet argument en montrant que sans l'ouverture des frontières, la maladie serait restée en Chine.</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Ouverture : aujourd'hui, la question de nouvelles frontières se posent dans le monde avec le développement de la course à l'espace ou encore du cyberspace...

OBJET DE TRAVAIL CONCLUSIF : LES FRONTIERES INTERNES ET EXTERNES DE L'UE

Le **continent européen** est l'espace sur Terre qui contient la **plus forte densité de frontières** (28% des frontières entre 2 Etats pour 3.3% des terres émergées). **Pourtant**, c'est aussi là que s'est développé un **processus d'ouverture de celles-ci** le plus avancé au monde.

I. Des frontières internes en voie d'effacement depuis les accords de Schengen

Depuis la **création du marché commun par le traité de Rome en 1957**, l'union européenne (anciennement communauté économique européenne) est un **espace de libre-échange pour les capitaux et marchandises**. Par ailleurs, un tarif douanier extérieur commun est fixé.

Par ailleurs, **26 Etats européens ont signé en 1985 les accords de Schengen**, 22 membres de l'UE (donc pas la totalité) et 4 non-membres (Islande, Liechtenstein, Norvège et Suisse). Ces derniers accordent une **liberté de circulation pour les personnes sur les territoires des pays signataires**. Ces accords sont **entrés en vigueur en 1995**.

Par ailleurs, l'UE favorise et finance les collaborations transfrontalières (programmes interreg).

II. Des frontières externes renforcées

Au contraire, **les frontières externes de l'UE sont conçues pour être « protectrices » d'un point de vue économique (tarif douanier commun) et humain (contrôle des migrations** en fonction d'une politique commune appliquée par les Etats périphériques aidés de **l'agence européenne Frontex**).

L'envers de ce système est la multiplication aux portes de l'UE (îles de la mer Egée, ou îles italiennes) de camps de migrants qui attendent une autorisation de séjour dans l'UE. Cette situation est dénoncée par des associations humanitaires qui pointent du doigt la responsabilité de l'UE dans les naufrages de bateaux en Méditerranée ou encore les conditions d'accueil et de retour au pays des migrants refloués.

Par ailleurs, plusieurs événements récents ont conduit une part de la population européenne à remettre en cause ce transfert de souveraineté sur leurs frontières (montée de l'eurosepticisme) :

- Peur du terrorisme international, crise des migrants et montée des souverainismes
- Crise sanitaire de 2020